

# Communiqué

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 01

## Pont de l'Île-d'Orléans Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 5 octobre 2021 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet de construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans](#) et invite la population à une séance publique d'information qui se tiendra le lundi 18 octobre 2021 à 19 h au Gymnase de Sainte-Famille, à l'Île-d'Orléans.

Au cours de cette séance, les citoyens pourront assister à une présentation du ministère des Transports, l'initiateur du projet. Ils pourront poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

---

**Date :** Le lundi 18 octobre 2021

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Gymnase de Sainte-Famille  
2476, chemin Royal  
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3P0

Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE

---



### **Où consulter la documentation sur le projet?**

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque Étienne-Parent située au 3515, rue Clémenceau à Québec, ainsi qu'à la bibliothèque Oscar-Ferland située au 515, route des Prêtres à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 4 novembre 2021 pour faire une [demande de consultation ciblée ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

### **À propos du BAPE**

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur leur milieu ou sur leur qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!



Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
581 925-0670 ou 1 800 463-4732  
[pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca](mailto:pont-ile-orleans@bape.gouv.qc.ca)  
[bape.gouv.qc.ca](http://bape.gouv.qc.ca)